REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le trois octobre, A 20 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire et publique à Raucoules (salle du 3ème âge), sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président. (Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)

Nombre de membres :

En exercice : 24 Présents : 20

Ayant pris part au vote

(vote public) : 23 o Pour : 23

o Contre : 0
o Abstention : 0
o Blanc : 0

o Bianc ; t

<u>Présents</u>: MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, GOUY Pascal, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, POINAS Jean-Michel, BERTHOLON Michel, MOULIN Christophe, MOUNIER Lucien et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, DURIEUX Gladys, MASSARDIER Céline, JAMES Marie-Laure, MEYNET Isabelle et SOUTRENON Maryline.

Excusé : Néant.

Absent: M. CELLE Hubert.

Pouvoirs: M. SABY Fr.-Régis a donné pouvoir à M. MOUNIER Lucien. Mme MOUNIER Emeline a donné pouvoir à M. DURIEUX Pierre. M. PEYRARD Nicolas a donné pouvoir à M. POINAS Jean-Michel.

<u>Date de convocation</u>: Le 28 septembre 2022

Date d'affichage:

Le 28 septembre 2022

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire les dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il propose au Conseil Communautaire de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans

 désigne M. Jean-Marc TOURON comme secrétaire de séance.

débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

<u>DELIBERATION N°</u>: DC/2022-10-03/01

OBJET DE LA SEANCE : Désignation du secrétaire de séance

AR Prefecture

043-244300307-20221003-DC2022100301-DE Reçu le 14/10/2022 Publié le 14/10/2022 Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Bernard SOUVIGNET - Président

Certifié exécutoire par transmission en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20221003-DC2022100301-DE Reçu le 14/10/2022 Publié le 14/10/2022